Observatoire aquitain de la faune sauvage

Vers un dispositif
de coordination et de valorisation
des informations faunistiques
en Aquitaine

Oafs
Observatoire
aquitain
de la faune
sauvage

UN OBSERVATOIRE POUR FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA FAUNE SAUVAGE

Intégré au sein du Réseau des Observatoires Territoriaux de la Biodiversité, l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage est un dispositif dédié à la coordination et à la valorisation des informations faunistiques en Aquitaine. La connaissance des espèces et de leurs habitats est en effet le préambule nécessaire à toute action visant à en assurer leur pérennité et leur prise en compte dans la gestion durable des territoires.
L'observatoire s'intéresse à l'ensemble de la faune sauvage régionale, qu'elle soit terrestre, dulçaquicole ou marine.

L'OAFS est un centre d'appui technique pour les acteurs régionaux du patrimoine naturel et les décideurs publics.

Mission

Principaux objectifs de l'Observatoire :

- Structurer, développer et animer le réseau des acteurs
- Encourager la mutualisation des données faunistiques et leur partage
- Structurer et synthétiser les informations mises à disposition par le réseau
- Apporter une valorisation scientifique, fiable et partagée, à la production d'information sur la faune régionale
- Contribuer aux stratégies régionales en faveur de la biodiversité

Fonctionnement

Trois entités pour un projet collaboratif :

Le Réseau des contributeurs est l'entité au cœur du dispositif. Il rassemble des structures impliquées dans la prise en compte ou l'étude des espèces animales à l'échelle régionale : Associations de protection de la nature, Fédérations de chasse et de pêche, Bureaux d'études, Collectivités, Etablissements publics, Centres de recherche.

La Cellule de traitement anime ce réseau autour des différents projets et reçoit les avis d'un **Conseil scientifique.**

Réseau des contributeurs
Réseau d'acteurs structuré par une charte partenariale qui contribue à la connaissance de la faune sauvage régionale et partage son expertise

Cellule de traitement
Équipe salariée qui assure la réalisation des missions portées par l'Observatoire et apporte un appui technique aux membres du réseau

Conseil scientifique
Instance représentée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel d'Aquitaine, qui oriente et valide les productions de l'OAFS.

Engagement

LA CHARTE DU RESEAU DES CONTRIBUTEURS DE L'OAFS

La Charte constitue le premier cadre de partenariat pour les structures souhaitant collaborer avec l'Observatoire et intégrer son Réseau de contributeurs.

Ce document a pour objet de :
- Définir les objectifs de l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage,
- Présenter les différentes composantes du dispositif et les grands principes de fonctionnement,
- Expliquer son articulation avec les dispositifs nationaux et locaux.

En ratifiant la Charte du réseau, chaque structure approuve la poursuite des objectifs communs et partagés avec l'ensemble des partenaires du dispositif.

32

Un réseau de contributeurs qui grandit…

Depuis le lancement opérationnel du dispositif en janvier 2013, 32 structures ont rejoint le Réseau des contributeurs. L'année 2014 a accueilli 15 nouveaux membres.

Selon leur champ d'intervention, plusieurs organismes ont été associés aux premiers travaux engagés par l'Observatoire (Listes rouges, Projet sur la faune introduite…) et à la démarche de mutualisation des données à l'échelle régionale en partageant des premiers jeux de données avec l'OAFS.

www.oafs.fr >> L'Observatoire

UN OBSERVATOIRE POUR MUTUALISER ET PARTAGER L'INFORMATION

En Aquitaine, un large panel d'acteurs étudie et observe les espèces sauvages et leurs habitats. Les informations ainsi récoltées sont numérisées, structurées, puis stockées selon diverses méthodes. Alors que le nombre de données d'observations ne cesse d'augmenter, la grande diversité de leurs formats sur un même territoire peut rendre difficile la production de synthèses.

En se dotant du rôle de plateforme régionale de mutualisation de données produites par les acteurs aquitains de la faune sauvage, la Cellule de traitement met à disposition des outils facilitant l'échange d'informations. Notamment pour les données publiques, elle assure un appui technique auprès des structures partenaires pour améliorer l'accès à la connaissance.

Finalités de la plateforme :

- **Centraliser les informations collectées**
- **Définir et conserver une traçabilité de l'information**
- **Faciliter la valorisation des données et leur mise à disposition**

UN CONTEXTE NATIONAL FAVORABLE

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) a été lancé par la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) en réponse à la Convention d'Aarhurs (25 juin 1998) et la Directive européenne Inspire (14 mars 2007) relatives à un meilleur partage des connaissances environnementales. Il s'agit de fédérer les structures productrices d'informations naturalistes autour d'un dispositif national pour faciliter la mise en relation et la diffusion des informations sur la faune, la flore, les habitats et les paysages (protocoles, standards de métadonnées et de données, référentiels…). Afin d'assurer une mise en œuvre opérationnelle, le SINP s'appuie sur l'échelon régional pour accompagner les producteurs souhaitant participer à la démarche.

L'OAFS a été reconnu comme l'administrateur du pôle faune pour l'Aquitaine et accompagne ainsi les structures régionales souhaitant partager leurs données avec le SINP.

ZOOM sur :

Un Format Standard de Données en Aquitaine

Destiné aux acteurs de terrain, cet outil permet de décrire les taxons et les paramètres observés suivant des règles nomenclaturales simples et précises, tout en tenant compte de la variabilité des observations (localisation, détermination, etc.). Disponible pour tous, ce format est en libre accès sur le site de l'Observatoire.

Ces travaux ont été menés en collaboration avec le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique dans le but d'harmoniser les démarches faune/flore à l'échelle régionale.

7708

C'est le nombre d'observations saisies par la Cellule de traitement de l'Observatoire dans le cadre du partenariat avec la Société Linnéenne de Bordeaux. Cette mission d'appui aux producteurs de données consiste à numériser et valoriser les informations sur la faune régionale contenues dans des publications scientifiques.

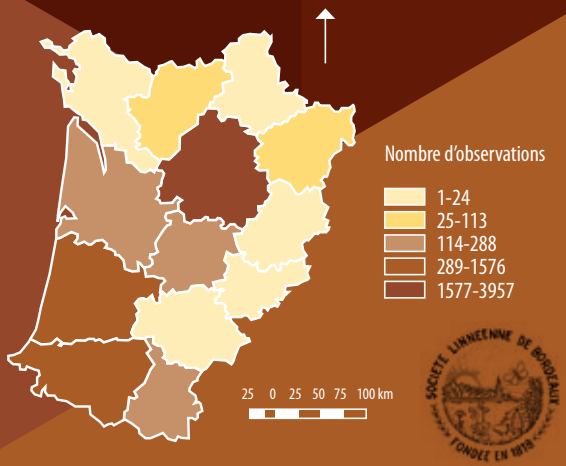

UN OBSERVATOIRE POUR S'INFORMER SUR LES ESPECES

Un état zéro sur la faune d'Aquitaine :

L'OAFS a engagé un travail en collaboration avec son Conseil scientifique, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, pour l'élaboration de référentiels-espèces à l'échelle régionale. Ce projet a pour objectif de dresser, par groupe taxonomique, la liste des espèces présentes en Aquitaine selon une méthodologie commune. Il permet également de mettre à disposition de tous, des informations synthétiques sur la biologie, les menaces et la réglementation des espèces recensées. Un référentiel doit être considéré comme un outil. Il constitue une base de travail pour la connaissance en permettant à l'ensemble des acteurs de travailler sur une liste commune d'espèces, facilitant en particulier l'échange d'informations ou les démarches de bioévaluation.

UN OUTIL DE CONSULTATION EN LIGNE

Cet outil, disponible sur le site de l'Observatoire, permet de consulter en ligne les référentiels-espèces. Des recherches ciblées peuvent être effectuées sur un groupe taxonomique à partir de différents critères : les menaces, la protection...

Pour aller plus loin, cet outil donne également accès à des fiches espèces.
www.oafs.fr >> Référentiels-espèces

ZOOM sur :

La Liste rouge des Amphibiens et Reptiles

Lancée au printemps 2013, la démarche d'élaboration de la Liste rouge régionale des espèces menacées d'amphibiens et reptiles d'Aquitaine a été coordonnée par l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS), dans le cadre d'un partenariat privilégié avec l'association Cistude Nature.
Cette première Liste rouge pour l'Aquitaine dresse un état des lieux objectif du niveau de menace pesant sur les amphibiens et les reptiles présents dans la région. Elle s'est inscrite avec succès dans un cadre multi-partenarial et a fait l'objet d'une démarche d'évaluation collégiale. Plusieurs structures régionales se sont associées à la démarche en mettant à disposition leurs observations et neuf experts ont été mobilisés pour statuer sur la situation de chaque espèce.

Amphibiens menacés en Aquitaine :
Grenouille des Pyrénées, Pélobate cultripède, Sonneur à ventre jaune, Pélodyte ponctué, Rainette ibérique.

Reptiles menacés en Aquitaine :
Lézard de Bonnal, Lézard ocellé, Vipère de Seoane, Couleuvre vipérine, Coronelle lisse, Orvet fragile, Vipère aspic.

Qu'est-ce qu'une liste rouge ?

La Liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est un outil permettant d'évaluer et catégoriser le risque d'extinction des espèces sur un territoire donné. Ces résultats sont aujourd'hui un des baromètres les plus influents dans le milieu de la conservation des espèces.

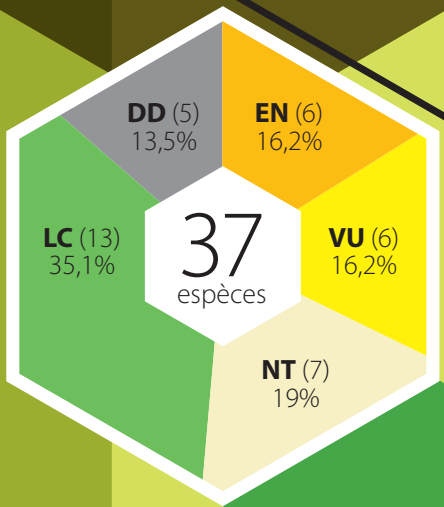

plus de 32%

des espèces d'amphibiens et reptiles sont menacées de disparition en Aquitaine

Répartition des 37 espèces d'amphibiens et reptiles évaluées en fonction des catégories :
EN = En danger / VU = Vulnérable
NT = Quasi menacée / LC = Préoccupation mineure / DD = Données insuffisantes

www.oafs.fr

Le catalogue des acteurs

Vous souhaitez vous renseigner sur les structures travaillant sur la faune sauvage en Aquitaine? Consultez le catalogue des acteurs en ligne sur le site de l'observatoire.
Vous êtes une structure missionnée sur l'étude ou la conservation des espèces animales de la région? N'hésitez pas à vous recenser via l'onglet « *Gérer ma fiche* » du catalogue !
www.oafs.fr >> Catalogue

La galerie

Venez découvrir ou redécouvrir la richesse de la faune présente en Aquitaine à travers la galerie photo de l'Observatoire.
Nous remercions l'ensemble des contributeurs de nous faire partager leurs clichés.

©tempora www.otempora.com Photos : © OAFS

À venir

L'OAFS a lancé au printemps dernier un premier état des lieux sur la faune exotique afin de dresser la liste des espèces introduites présentes en Aquitaine. Ce projet collaboratif répond aux Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats (ORGFH) qui avaient dès 2006, mis en évidence la problématique des espèces exotiques envahissantes comme un des enjeux régionaux majeurs des années à venir.

Les premiers résultats seront prochainement disponibles via un portail internet spécialement dédié à la faune introduite en Aquitaine (premier semestre 2015).

Oafs Observatoire aquitain de la faune sauvage

L'équipe de l'OAFS
Marie BARNEIX *Chef de projet*
Paul FROMAGE *Responsable du Système d'information*

Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage
Université de Bordeaux
Laboratoire BIOGECO UMR INRA 1202 - Bâtiment B2
Allée Geoffroy St-Hilaire CS 50023
33615 - PESSAC Cedex

Dispositif porté par : INRA SCIENCE & IMPACT — BIOGECO Biodiversité, gènes & communautés — université de BORDEAUX

Avec le soutien de : Préfet de la Région Aquitaine — RÉGION AQUITAINE